



## Comité externe d'examen des griefs militaires Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité externe d'examen des griefs militaires (Comité). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Comité. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement du Comité concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Comité sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Comité fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits pour adhérer à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2015-2016 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le rapport d'audit et le plan d'action de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web du Comité, à l'adresse suivante: <https://www.canada.ca/fr/externe-examen-griefs-militaires/organisation/rapports-etats-financiers.html>

Les états financiers du Comité n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Christine Guérette, CPA, CGA  
Présidente et première dirigeante  
Ottawa, Canada  
Le 31 août 2018

Jean-François Poirier, CPA, CGA  
Dirigeant principal des finances  
Ottawa, Canada  
Le 31 août 2018



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**État de la situation financière (*non audité*)**  
**au 31 mars**

(en dollars)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	530 883 \$	563 976 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	137 187	161 571
Avantages sociaux futurs (note 5)	144 818	200 289
<b>Total des passifs nets</b>	<b>812 888</b>	<b>925 836</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	524 246	531 197
Débiteurs et avances (note 6)	38 196	28 627
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>562 442</b>	<b>559 824</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>250 446</b>	<b>366 012</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	1 931	0
Immobilisations corporelles (note 7)	966 704	76 287
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>968 635</b>	<b>76 287</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>718 189 \$</b>	<b>(289 725) \$</b>

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Christine Guérette, CPA, CGA  
Présidente et première dirigeante  
Ottawa, Canada  
Le 31 août 2018

Jean-François Poirier, CPA, CGA  
Dirigeant principal des finances  
Ottawa, Canada  
Le 31 août 2018



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en dollars)*

	2018	2018	2017
	Résultats prévus		
<b>Charges</b>			
Examen indépendant des griefs militaires	5 106 000 \$	4 123 471 \$	4 319 895 \$
Services internes	1 887 000	1 864 917	1 994 936
<b>Total des charges</b>	<b>6 993 000</b>	<b>5 988 388</b>	<b>6 314 831</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus divers	0	816	0
<b>Total des revenus</b>	<b>0</b>	<b>816</b>	<b>0</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>6 993 000</b>	<b>5 987 572</b>	<b>6 314 831</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		6 647 505	6 040 619
Variations des montants à recevoir du Trésor		(6 951)	(78 595)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		354 932	365 943
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>(1 007 914)</b>	<b>(13 136)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>		<b>(289 725)</b>	<b>(302 861)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>		<b>718 189 \$</b>	<b>(289 725) \$</b>

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en dollars)*

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(1 007 914) \$</b>	<b>(13 136) \$</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	939 039	17 321
Amortissement des immobilisations corporelles	(45 603)	(40 355)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(309)	0
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 710)	0
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>890 417</b>	<b>(23 034)</b>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>1 931</b>	<b>0</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(115 566)</b>	<b>(36 170)</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>366 012</b>	<b>402 182</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>250 446 \$</b>	<b>366 012 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**État des flux de trésorerie (*non audité*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

(en dollars)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 987 572 \$	6 314 831 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(45 603)	(40 355)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 710)	0
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(354 932)	(365 943)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	9 569	(30 417)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	1 931	0
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	33 093	110 364
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	24 384	(36 955)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	55 471	71 773
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>5 708 775</b>	<b>6 023 298</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	939 039	17 321
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(309)	0
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>938 730</b>	<b>17 321</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>6 647 505 \$</b>	<b>6 040 619 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en dollars)*

**1. Pouvoirs et objectifs**

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (Comité) a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la Loi sur la défense nationale prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure formelle de plainte disponible pour les membres des Forces armées canadiennes.

Le Comité externe d'examen des griefs militaires est un tribunal administratif indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale. Le Comité examine les griefs militaires qui lui sont renvoyés, conformément à l'article 29 de la Loi sur la défense nationale, et rend des conclusions et recommandations au chef d'état-major de la défense et au militaire qui a soumis le grief.

Dans la mesure où les circonstances et l'équité le permettent, le Comité doit également agir avec célérité et sans formalisme.

Le Comité opère par l'intermédiaire des programmes suivants :

- Examen indépendant des griefs militaires
- Services internes



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (*non audités*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Comité énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

**(a) Autorisations parlementaires**

Le Comité est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Comité ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections «Charges» et «Revenus» de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2017-2018. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2017-2018.

**(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement**

Le Comité fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Comité est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Comité sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

**(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)**

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Comité et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Comité a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

**(d) Revenus**

Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du Comité. Bien que l'on s'attende à ce que la Présidente et première dirigeante maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du



montant brut des revenus de l'entité.

**(e) Charges**

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

**(f) Avantages sociaux futurs**

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Comité au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Comité découlant du régime. La responsabilité du Comité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii. Indemnités de départ: L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée par employé et ce, fondé sur des renseignements propres au Comité.

**(g) Débiteurs**

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

**(h) Actifs non financiers**

Les coûts d'acquisition de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 7. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition et des actifs incorporels.

**(i) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.





**(j) Opérations entre apparentés**

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrement de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à leur valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

**3. Autorisations parlementaires**

Le Comité reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Comité pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 987 572 \$	6 314 831 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(45 603)	(40 355)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 710)	0
Gain (perte) sur l'aliénation d'actifs non immobilisés	784	0
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(354 932)	(365 943)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	24 384	(36 955)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	92 399	71 773
Remboursement de charges des exercices antérieurs	3 275	22 698
Ajustements de créditeurs à la fin de l'exercice des années précédentes	80 706	0
Augmentation (diminution) des trop-payés de salaire à être recouverts non portés à une autorisation	(388)	2 432
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(202 085)	(346 350)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	939 039	17 321
Augmentation des charges payés d'avance	1 931	0
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	940 970	17 321
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>6 726 457 \$</b>	<b>5 985 802 \$</b>



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en dollars)*

**(b) Autorisations fournies et utilisées**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	7 183 457 \$	6 467 559 \$
Montants législatifs	546 639	602 252
Moins:		
Périmés: Fonctionnement	(1 003 639)	(1 084 009)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>6 726 457 \$</b>	<b>5 985 802 \$</b>



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en dollars)*

**4. Crédoeurs et charges à payer**

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoeurs et des charges à payer du Comité :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Crédoeurs - autres ministères et organismes	58 596 \$	31 553 \$
Crédoeurs - parties externes	173 735	153 705
<b>Total des crédoeurs</b>	<b>232 331</b>	<b>185 258</b>
Charges à payer	298 552	378 718
<b>Total des crédoeurs et des charges à payer</b>	<b>530 883 \$</b>	<b>563 976 \$</b>



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (*non audités*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

**5. Avantages sociaux futurs**

**(a) Prestations de retraite**

Les employés du Comité participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le Comité versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2017-2018 s'élève à 371 517 \$ (419 589 \$ en 2016-2017). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,12 fois en 2016-2017) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,08 fois en 2016-2017) les cotisations des employés.

La responsabilité du Comité relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

**(b) Indemnités de départ**

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.



Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants:

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice</b>	<b>200 289 \$</b>	<b>272 062 \$</b>
Charge pour l'exercice	(18 068)	(59 964)
Prestations versées pendant l'exercice	(37 403)	(11 809)
<b>Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice</b>	<b>144 818 \$</b>	<b>200 289 \$</b>



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en dollars)*

**6. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et avances du Comité:

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Débiteurs - autres ministères et organismes	38 140 \$	26 195 \$
Débiteurs - parties externes	56	2 432
<b>Débiteurs nets</b>	<b>38 196 \$</b>	<b>28 627 \$</b>

---



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

**7. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	10 ans
Immobilisations en construction	lorsque mis en service, selon la catégorie de biens

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2018	2017
Matériel et outillage	17 321\$	0\$	0\$	17 321\$	0\$	1 732\$	0\$	1 732\$	15 589\$	17 321\$
Matériel informatique	425 553	247 435	187 475	485 513	400 130	29 173	187 475	241 828	243 685	25 423
Logiciels informatiques	118 256	0	30 296	87 960	104 937	9 770	30 296	84 411	3 549	13 319
Autre matériel	55 314	37 700	24 147	68 867	35 090	4 928	21 128	18 890	49 977	20 224
Immobilisations en construction	0	653 904	0	653 904	0	0	0	0	653 904	0
<b>Total</b>	<b>616 444\$</b>	<b>939 039\$</b>	<b>241 918\$</b>	<b>1 313 565\$</b>	<b>540 157\$</b>	<b>45 603\$</b>	<b>238 899\$</b>	<b>346 861\$</b>	<b>966 704\$</b>	<b>76 287\$</b>





**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en dollars)*

**8. Obligations contractuelles**

De par leur nature, les activités du Comité peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le Comité sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024 et ultérieurs</b>	<b>Total</b>
Contrat de location-exploitation	397 909 \$	397 909 \$	397 909 \$	397 909 \$	397 909 \$	1 160 568 \$	3 150 113 \$



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

**9. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, le Comité est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le Comité conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

**(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, le Comité a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	354 932 \$	365 943 \$
<b>Total</b>	<b>354 932 \$</b>	<b>365 943 \$</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.



**(b) Autres transactions entre apparentés avec d'autres ministères et organismes**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
		<b>Redressé</b>
Débiteurs	38 140 \$	26 195 \$
Créditeurs	58 596	31 553
Charges	1 475 529	1 708 341

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).



**Comité externe d'examen des griefs militaires**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars**  
(en dollars)

**10. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du Comité. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période:

Charges de fonctionnement	Examen indépendant des griefs militaires	Services internes	2018 Total	2017 Total
Salaires et avantages sociaux des employés	3 391 016 \$	1 168 735 \$	4 559 751 \$	4 843 123 \$
Location	446 479	238 186	684 665	697 323
Services professionnels et spéciaux	199 475	307 665	507 140	601 914
Acquisition d'actifs non immobilisés	20 246	74 995	95 241	15 622
Transports et communications	40 069	12 009	52 078	40 973
Amortissement des immobilisations corporelles	13 502	32 101	45 603	40 355
Information	5 920	17 843	23 763	53 634
Réparation et entretien	2 500	7 460	9 960	9 765
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 859	2 595	6 454	7 431
Autres	405	3 328	3 733	4 691
<b>Total - Charges</b>	<b>4 123 471</b>	<b>1 864 917</b>	<b>5 988 388</b>	<b>6 314 831</b>
Revenus				
Revenus divers	0	816	816	0
<b>Total - Revenus</b>	<b>0</b>	<b>816</b>	<b>816</b>	<b>0</b>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b>4 123 471 \$</b>	<b>1 864 101 \$</b>	<b>5 987 572 \$</b>	<b>6 314 831 \$</b>